



CSEC DE FÉVRIER 2020

Un administrateur judiciaire pour le CSEC afin d'avancer !!

Après 3 CSEC constitutifs, les ASC mutualisées sont compromises

La CFE-CGC a proposé de constituer un bureau autour de sa politique ASC, mais aucune des OS n'y adhère, les urnes ont parlé. On attend donc après la proposition de la CFDT.

En attendant, rien n'est lancé pour mettre en place les aides sociales, handicap, gardes d'enfant, colonie enfant, subventions pour les retraités...

La Direction réduit les moyens RP, CSSCT, CSE durant les négociations de l'accord

Dans le cadre du passage aux ordonnances Rebsamen et de l'application du RGPD, la Direction réduit drastiquement les moyens. La « Stratégie du Choc », une nouvelle fois ?

Les ordonnances Macron n'obligent pas les employeurs à prévoir des Représentants de Proximité. SUD a accepté de signer l'accord d'entreprise, seul moyen d'arracher des RP à Orange. Les moyens restent insuffisants pour assurer la défense des salariés. Le taux d'encadrement et de présence a été divisé par 3 par rapport à la mandature précédente, et aucun moyen de se déplacer n'est donné aux RP. C'est un comble pour assurer la proximité !

Et comme si ce n'était pas suffisant, 2 mois avant les élections, la Direction décide, sans donner de sursis aux futurs CSEE et CSEC, qu'elle ne transmettra plus les informations nécessaires à la construction des QF pour respecter des contraintes du RGPD.

Conséquence directe : il faut revoir tout le SI du CSEC et des CSEE. Le lancement des ASC prend des allures de traversée du désert !

Et comme si tout cela ne suffisait pas, le CSEC pourrait être dans l'incapacité de payer ses 32 salariés !

Suite à la tenue des 3 premières séances et en l'absence de secrétariat, le CSEC n'a plus de mandataire pour valider la paie de ses salariés (supports de famille, apprenti.e.s, ...) !

Pendant que certaines OS font des déclarations préalables sur l'accès aux prestations, **SUD agit pour la défense des salarié.e.s et a entamé les démarches pour qu'un administrateur judiciaire provisoire soit mandaté au plus tôt !**

Si vous souhaitez recevoir des infos, ou faire part de vos suggestions, n'hésitez pas contacter vos élu.e.s

Sud au CSEC :

Yves Argente, Viviane Galdeano, Steevy Germany, Marie-Hélène Lachaud, Yannick Rouxel, Sabine Toussaint

